



Compte rendu de la Réunion de Quartier

PORT MARIA

Mercredi 30 août 2017

La réunion publique de Port Maria a essentiellement porté sur la réflexion actuellement menée de mutation du quartier de Port Maria. Le compte rendu est complété par une annexe faisant état des actions menées à la suite de la réunion de quartier de 2016 et de questions récemment soulevées.

I – NOUVELLES DEMANDES FORMULEES PAR LES HABITANTS

1°) Où en sont les réflexions sur le projet de réaménagement du quartier de Port Maria ?

Un certain nombre habitants expriment des réserves sur le projet en invoquant un coût faramineux, des impossibilités techniques, un risque de submersion, un parking inopportun et visuellement impactant, la préservation de la plage actuelle qui était une aire de carénage.

Le quartier de Port Maria n'a pas été traité depuis plus de 40 ans. Il était prévu initialement une réfection simple de voirie, mais au fil de la réflexion, en tenant compte du nombre d'acteurs sur ce quartier, de l'évolution du port de commerce (1^{er} port de la façade Atlantique) tout en gardant pour objectif la valorisation des activités, la dynamisation du quartier, la priorisation des voies douces, l'amélioration de l'offre de stationnement... il apparaît essentiel de mener une réflexion approfondie mobilisant l'ensemble des acteurs. Un comité de pilotage est en place pour construire et débattre sur le projet, le faire évoluer et valider les choix stratégiques, celui-ci réunit :

- Membres du Conseil municipal (majorité et opposition)
- Des commerçants du quartier de Port Maria
- Les référents de quartier
- Les services compétents de la ville
- Le CAUE
- La Région
- La compagnie Océane

Le projet consiste à revoir les flux de circulations, requalifier de manière qualitative les espaces publics et les déambulations piétonnes et donner au quartier une dimension patrimoniale forte. Lors des études préalables, la Région a informé la Ville de la nécessité de reconstruire la gare maritime qui est la première de la façade atlantique en termes de fréquentation mais est totalement obsolète. Actuellement, une étude de faisabilité est menée pour déplacer la gare maritime et créer un parking de stationnement pour satisfaire les besoins à proximité (riverains et commerces).

Au Conseil municipal du 6 juillet, l'état d'avancement de la réflexion a été exposé dans le cadre d'une délibération de demande de subvention portant sur un appel à projet pour dynamiser les villes, lancé

par l'Etat et la Région. Le projet n'est absolument pas arrêté et nécessite une réflexion approfondie. La population sera naturellement informée et consultée.

La faisabilité technique devra nécessairement être vérifiée. Le coût impacterait principalement la Région puisqu'il concernerait le réaménagement du Port. La construction d'un éventuel parking s'effectuerait au niveau actuel de la voie et en sous sol.

2°) Problème de stationnement gênant sur le "trottoir" (à proximité du Ti Buzug obligeant les piétons à emprunter la route

Une réflexion va être menée rapidement pour trouver un moyen d'empêcher le stationnement à cet

3°) De nombreux véhicules empruntent la rue du phare en sens interdit.

Un renforcement de la signalisation va être étudié.

II – ANNEXE : DEMANDES EXPRIMEES L'ANNEE DERNIERE

1. Déjections canines, en particulier sur les plages

La campagne de sensibilisation (affichage) mise en place en 2016 a été reconduite en 2017. Une plage est toujours affectée aux chiens et un contrôle est effectué ponctuellement par la police municipale. Pour information la ville a mis en place un dispositif de distributeur de sacs à destination des propriétaires de chiens pour que ceux-ci puissent ramasser les déjections. Ce dispositif disposé en 8 lieux sur Quiberon coûte à la commune environ 3000 € par an, et est toujours en augmentation.

Une réflexion est en cours pour tenter d'éradiquer ce problème :

- Communication dans le magazine
- Mise en place de panneaux supplémentaires
- Reprise du slogan trottoir par trottoir
- Flyer pour communiquer sur la localisation des sacs et localiser la plage autorisée.

2. Aménagement de la voirie

Travaux sur les réseaux et la voirie de la rue de Kervozes réalisés et terminés en avril 2017.

3. Gestion des déchets – ordures ménagères, containers

Les containers ont été déplacés derrière le mur de la criée afin d'éviter la gêne visuelle.

4. Entretien de l'espace public – réparation des terrasses

Une étude est en cours.

5. Déplacement – difficultés de stationnement pour les résidents principaux.

Actuellement, les cartes de stationnement à disposition pour les résidents concernent le parking de la petite vitesse (20 places à côté de la Gare à environ 15 minutes à pieds) pour un coup de 30€ par mois, comme pour le parking du sémaphore.

Pour les commerçants des cartes de stationnement 4-8h sont disponibles, ainsi que des cartes pour stationner dans les cours d'écoles.

Le chargé des déplacements est à la disposition des habitants pour exposer l'ensemble des alternatives.

En parallèle un contrôle plus régulier a été opéré notamment concernant les « voitures ventouses ».

En 2016 : 153 verbalisations dont 17 véhicules mis en fourrières pour stationnement abusif (+ de 3 jours)

En 2016 : 179 verbalisations dont 22 véhicules mis en fourrières pour stationnement abusif (+ de 3 jours)

Concernant le non acquittement de la redevance ou dépassement de durée :

En 2016 : 580 verbalisations

En 2017 : 650 verbalisations

6. Problème de vitesse sur la rue du port de pêche – sécurité vélo et piétons

La municipalité prévoit, pour 2018, l'achat de chicanes provisoires qui pourront être mises en place dans les endroits identifiés comme problématique concernant la vitesse des véhicules en saison. (Mise en place devant être étudiée en fonction du gabarit des véhicules empruntant les voies).

Contrôles plus fréquents de la gendarmerie.

En réponse à une demande croissante mais aussi pour promouvoir les modes de déplacement doux, la ville a augmenté avec succès le nombre de stationnements vélo ces dernières années. Il est prévu à court terme un travail sur les pistes cyclables de l'ensemble de la ville afin de sécuriser les utilisateurs.

7. Collecte des encombrants sur appels

Réflexion en cours sur le sujet.

Le Maire
Bernard HILLIET



Destinataires :

Conseil municipal

Référents de quartier :

Choisissez un élément.

Choisissez un élément.

Entrez du contenu à répéter, par exemple, d'autres contrôles de contenu. Vous pouvez également insérer ce contrôle autour de lignes d'un tableau pour répéter des parties de ce dernier.

DST

